



Harcèlement au travail par un collègue

Par **Ninou711**, le **25/10/2019** à **20:24**

Bonjour, j'ai été filmé à mon ainsu, mon collègue veut s'en servir contre moi lors de la réunion entre patron et salariés. Et également cette personne a mis un post sur Facebook mais sans citer mon nom pour me descendre aux yeux de mes collègues.... Quel recours ai-je droit ?
Merci de votre réponse

Par **Paulavo38**, le **28/10/2019** à **14:03**

Bonjour,

Il faudrait savoir dans quel contexte votre collègue vous a filmé...

S'agissant du post Facebook, cela dépendrait de la configuration du compte et notamment de savoir si le compte doit être considéré comme privé ou public.

Mais en tout état de cause, si vous vous estimez harcelée vous pouvez interpellé votre employeur sur cette situation, par exemple par LRAR et lui demander que cela cesse. Vous pouvez à ce titre lui rappeler qu'il a une obligation de sécurité à l'égard de ses salariés...

Cordialement

Par **Ninou711**, le **28/10/2019** à **14:27**

Merci de votre réponse.

Pour le compte Facebook c'est public donc tout le monde y a accès. Et pour le fait qu'il m'a filmé c'est lors d'interventions... Mais pour ma part j'étais couverte par le samu... Donc sortie de son contexte cela veut rien dire.... Je me suis renseigné et apparemment il n'a pas le droit de filmer les gens à leur insu... Et pour Facebook cela s'appelle du harcèlement par réseau social donc interdit par la loi me semble-t-il....

Par **P.M.**, le **28/10/2019** à **16:10**

Bonjour,

Vous pouvez effectivement déjà invoquer votre droit à l'image et d'autre part que cette surveillance est réalisée à votre insu...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentant du Personnel, s'il y en a dans l'entreprise pour faire cesser le harcèlement...